

Bretagne, Finistère

Crozon

Landaoudec

Réduit de Landaoudec (Crozon)

Références du dossier

Numéro de dossier : IA29001547

Date de l'enquête initiale : 2003

Date(s) de rédaction : 2003, 2026

Cadre de l'étude : enquête thématique régionale Inventaire des fortifications littorales de Bretagne, enquête thématique régionale Inventaire des héritages militaires en Bretagne

Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : réduit

Appellation : fort de Landaoudec

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en écart

Références cadastrales : BP, 194

Historique

Pour éviter une prise de contrôle de la rade de Brest par des troupes débarquées en presqu'île de Crozon au sud, dans la baie de Morgat, ou sur les plages de la baie de Douarnenez, un [fort](#) est construit près de Crozon, de 1883 à 1886, et un réduit à Landaoudec, de 1885 à 1887. Il s'agit de soutenir les "troupes mobiles" équipées de mitrailleuses et de canons de campagne.

Conformes aux dispositions-types de 1874, ces fortifications du [système Séré de Rivières](#) (1815-1895) sont les deux seules du genre en rade de Brest. Ces ouvrages terrestres formant une ligne barrant la presqu'île (auxquels on peut ajouter au nord le [fort de Lanvéoc](#)) sont complétés par les positions d'artillerie côtière de la pointe du Kador et de l'île de l'Aber défendant l'anse de Morgat.

Propriété de la communauté de communes de la presqu'île de Crozon-Aulne maritime, le réduit de Landaoudec, fait partie de la "[Route des fortifications](#)". Il accueille également chaque année la logistique du [festival du Bout du monde](#) créé en 2000.

Période(s) principale(s) : 4e quart 19e siècle

Période(s) secondaire(s) : 2e quart 20e siècle

Dates : 1885 (porte la date, daté par source, daté par travaux historiques), 1887 (daté par travaux historiques)

Personne(s) liée(s) à l'histoire de l'oeuvre : Raymond Adolphe Séré de Rivières (modèle, personnage célèbre, attribution par travaux historiques)

Description

Implanté sur une hauteur à soixantaine de mètres au-dessus du niveau de la mer entre Crozon et Lanvéoc, le réduit de Landaoudec est un ouvrage d'infanterie à enceinte rectangulaire. Il est doté d'une caponnière double et de deux ailerons ainsi que des parapets sur la terrasse. Le réduit est doté de 6 chambrées casematées en rez-de-chaussée pour le logement des troupes.

Il était prévu pour être armé de 4 canons-revolvers de 40 mm modèle 1879 en embrasures en flanquement des fossés. Les batteries annexes nord et sud étaient prévues pour être armées de six canons de 95 mm Lahitolle à tir rapide (du nom du colonel [Perrier de Lahitolle](#) (1832-1879). Ces canons restèrent en service jusqu'en 1942 dans la marine nationale.).

Eléments descriptifs

Matériaux(x) du gros-œuvre, mise en œuvre et revêtement : granite ; schiste ; maçonnerie ; moellon

Matériaux(x) de couverture : pierre en couverture, terre en couverture

Plan : plan rectangulaire régulier

Étage(s) ou vaisseau(x) : rez-de-chaussée

Couvrements : voûte en berceau

Type(s) de couverture : terrasse

Typologies et état de conservation

État de conservation : bon état

Décor

Techniques : sculpture

Représentations : chronogramme

Précision sur les représentations :

1885 REDUIT DE LANDAOUDEC 1887.

Dimensions

Mesures : 1 : 80 m ; la : 40 m

Statut, intérêt et protection

Intérêt de l'œuvre : vestiges de guerre, à signaler

Éléments remarquables : réduit

Statut de la propriété : propriété publique

Le dispositif de défense terrestre du port de Brest de 1871 à 1914

De 1871 à 1914, la fortification terrestre permanente du port de Brest connaît une certaine stagnation. Symptomatiquement, l'enceinte urbaine, les [lignes de Quélern](#) et les forts extérieurs, construits aux 17e et 18e siècles, continuent à être occupés quasiment tels quels jusqu'à la Première Guerre mondiale. Pour les mêmes raisons, aucune suite n'est donnée après 1870 aux projets de compléter à l'est de la Penfeld la ligne de forts détachés. Les ouvrages du [Guelmeur](#) et de Pen-ar-Créac'h restent inachevés. De même, le fort envisagé au début des années 1880 pour contrôler la vallée de l'Elorn n'est pas entrepris.

La presqu'île de Crozon pourrait apparaître comme l'exception à ce déclin de la fortification terrestre sur les rives de la rade de Brest. Y sont effectivement construits vers 1885 les deux ouvrages modernes que sont le [fort de Crozon](#) (1883-1886) et le [réduit de Landaoudec](#) (1885-1887), afin de doubler les [lignes de Quélern](#) et renforcer ainsi la protection du flanc sud de la place. Mais ils ne doivent toutefois pas faire illusion. Déjà tardifs par rapport aux autres forts dits "Séré de Rivières", ils ne sont pas non plus remaniés quand les obus explosifs à grande capacité - les obus-torpilles - rendent obsolète cette génération d'ouvrages à partir du milieu des années 1880. Certes, l'un des magasins à poudre du fort de Crozon est bétonné en 1902, mais c'est par crainte d'un bombardement naval accompagnant une tentative de débarquement dans l'anse de Morgat.

(Patrick Jadé in *Les fortifications de la rade de Brest : défense d'une ville-arsenal*, 2011)

Créé en 2003, ce dossier d'Inventaire du patrimoine profite des connaissances réunies dans la publication intitulée "[Les fortifications de la rade de Brest : défense d'une ville-arsenal](#)" (2011). Il a été mis à jour en 2026 dans le cadre de l'[Inventaire des héritages militaires](#) porté par la Région Bretagne.

Références documentaires

Documents d'archive

- **Rapport Pinczon du Sel sur les installations du Mur de l'Atlantique (1946-1949). "Le Mur de l'Atlantique. Livre IV : du Mont Saint-Michel à la Laïta"** (collection : Service Historique de la Défense de Brest)

Rapport Pinczon du Sel sur les installations du Mur de l'Atlantique (1946-1949). "Le Mur de l'Atlantique. Livre IV : du Mont Saint-Michel à la Laïta" (collection : Service Historique de la Défense de Brest).

Service Historique de la Défense de Brest

Bibliographie

- **La Presqu'île de Crozon : histoire, art, nature [1975]**
CALVEZ, Louis (dir.). **La Presqu'île de Crozon : histoire, art, nature**. Paris : Nouvelle librairie de France, 1975, 477 p.
Centre de Recherche Bretonne et Celtique, Bibliothèque Yves Le Gallo (Brest) : C-03273-00
- **"Architecture militaire" [1975]**
TRUTTMANN, Philippe. "Architecture militaire" in *La presqu'île de Crozon*, L. Calvez (dir.), Paris : Nouvelle Librairie de France, 1975.
- **"Les ouvrages de fortification littorale du port de Brest - 1872-1917. La défense des côtes en France à l'âge industriel" [2004]**
JADÉ, Patrick. **"Les ouvrages de fortification littorale du port de Brest - 1872-1917. La défense des côtes en France à l'âge industriel"**. Mémoire de maîtrise d'Histoire Contemporaine de l'Université de Bretagne Occidentale, sous la dir. de M.-T. Cloître, 2004, 293 p. et 141 p.
- **Index de la fortification française. Métropole et Outre-mer. 1874-1914 [2008]**
FRIJNS, Marco, MALCHAIR, Luc, MOULINS, Jean-Jacques, PUELINCKX, Jean. **Index de la fortification française. Métropole et Outre-mer. 1874-1914**. Vottem (Belgique) : autoédition, 2008, 832 p.
- **Les fortifications de la rade de Brest : défense d'une ville-arsenal [2011]**
LÉCUILLIER, Guillaume (dir.), BESSELIÈVRE, Jean-Yves, BOULAIRE, Alain, CADIOU, Didier, CORVISIER, Christian, JADÉ, Patrick. **Les fortifications de la rade de Brest : défense d'une ville-arsenal**. Rennes : éditions Presses Universitaires de Rennes, collection Cahiers du patrimoine, 2011, n° 94, 388 p.
Région Bretagne (Service de l'Inventaire du patrimoine culturel)

Annexe 1

Le réduit de Landaoudec par Philippe Truttmann (1934-2007 ; lieutenant-colonel du Génie, spécialiste de l'architecture militaire)

Situation : sur une hauteur à mi-chemin en ligne droite entre Lanvéoc et Crozon soit à 2 250 mètres au sud-ouest de l'agglomération de Lanvéoc. Altitude : 64 mètres.

GENERALITES GEOLOGIQUES

Constitution géologique du site ; plateau constitué par un banc de gothlandien à dominante schisteuse, encadré au nord de schiste et quartzite de Plougastel et, au sud, d'ordivien supérieur (calacaires et tufs).

HISTORIQUE SOMMAIRE

Le réduit de Landaoudec a été construit de 1885 à 1887 (dates portées sur l'entrée) sur un site vierge. Il appartient au système "Séré de Rivièvre" et se trouvait tout juste achevé au moment où la crise de l'obus-torpille a rendu périmés les critères de protection adoptés pour sa construction. Il n'a subi aucune transformation ni renforcement postérieurement à sa construction.

Entre 1942 et 1944. Les allemands ont construit au sud sud-ouest, en arrière et à droite, quatre blocs type 669 (plan-type du 18 Avril 1943) pour canon de campagne.

Mission : l'ouvrage a été construit sur un point dominant du terrain pour constituer un des points forts d'une ligne de résistance barrant la presqu'île de Crozon face à l'est et au sud-est entre Lanvéoc et l'anse de Morgat, de façon à éviter que l'ensemble des ouvrages et batteries de côte ne soient pris à revers par un ennemi ayant débarqué, par exemple dans la baie de Douarnenez.

L'ouvrage se compose :

- Du réduit proprement dit.
- De 2 batteries annexes extérieures, disposées symétriquement à droite et à gauche du front de gorge, à toucher le glacis.

Batteries pour pièces de 90 ou 95 sur affût de campagne ou de place.

- De la batterie Allemande postérieure.

DESCRIPTION

- Le réduit

Ouvrage construit suivant le système polygonal, à fossés flanqués, conforme en tous points aux prescriptions de Mai 1874. Plan rectangulaire. C'est un ouvrage d'infanterie, ne comportant aucune position de pièce autre que les pièces de défense des fossés (l'artillerie se trouvait dans les batteries-annexes), servant de logement et de refuge aux servants des batteries et à l'infanterie de soutien ; il répond tout à fait à son appellation de réduit :

- Capitale orientée nord-ouest sud-est.

- Les façades des locaux donnent dans une cour centrale étroite et profonde complétement défilée par le rempart du front de gorge à des coups dangereux pouvant venir du nord-ouest : cette organisation rappelle celle des forts d'arrêt et s'explique par le fait que la construction a pris en considération le risque du tir à longue portée et à revers, de navires ennemis ayant pénétré dans la rade de Brest ou simplement tirant du vestibule du goulet par-dessus la presqu'île de Roscanvel.

En résumé : ouvrage de fortification terrestre, beaucoup plus semblable aux forts des places de l'est que de ceux de la défense côtière.

La disposition des éléments permet de l'assimiler aux ouvrages du type "à crête unique".

Obstacle : fossé périphérique à escarpe et contrescarpes maçonnées.

Escarpe du type attachée ; le fossé a 10 mètres de largeur et 5 mètres de profondeur.

Flanquement : par 3 caponnières.

- Une double au saillant Sud - repère B du plan.

- Une simple "—" nord-est - repère D du plan.

- Une simple "—" nord (caponnière de gorge) repère C du plan.

Ces caponnières sont du type réduit et ne comportaient qu'un canon-revolver modèle 1879 par direction à battre (au lieu des 2 pièces habituellement installées) - disposition s'expliquant par les faibles longueurs d'obstacle à défendre (110 mètres maximum au front de tête).

Accès : la route d'accès à l'ouvrage franchit le ravelin de gorge par un tracé courbe en tranchée, puis le fossé sur un pont dormant précédant le pont-levis donnant accès à la porte de l'ouvrage elle-même disposée, pour une raison de continuité de pente du talus du rempart de gorge, au fond d'un petit rentrant de l'escarpe (à pans coupés) entaillé dans ce rempart.

- Locaux

Il s'agit essentiellement de locaux souterrains casematés en maçonnerie, couverts de 3 mètres de terre environ et comportant ou non une façade à air libre.

On distingue : à l'extérieur - le corps de garde du ravelin de gorge - casemate voûtée en voûte surbaissée à génératrices brisées en plan. La façade avant, percées de meurtrières et précédée d'un petit fossé diamant, prend d'enfilade le tronçon extérieur de la route d'accès à l'ouvrage. L'essentiel des locaux est groupé au centre de l'ouvrage, autour de la cour centrale et se répartit ainsi :

Casernement : ensemble de sept casemates-logements identiques de 8 mètres par 6 mètres environ dont la façade arrière est seule dégagée pour six d'entre elles (la quatrième, au centre, ouvrant sous la passage couvert central) et donne sur le cour centrale (Repère A du plan) dont elle constitue le grand côté sud-est. Ces casemates, à un seul niveau, sont logées sous le massif du front de tête et terrassées sur trois côtés avec interposition d'un couloir périphérique destiné surtout à l'assainissement et à l'aération. Chaque casemate est voûtée en voûte surbaissée à génératrices perpendiculaires à la façade ; la façade est percée d'une porte encadrée de deux fenêtres.

Ces casemates étaient destinées au logement de la troupe, elles sont séparées par des piédroits épais de 1,20 mètres.

Magasin à poudre (Repère H du plan). Local entièrement souterrain et aveugle logé sous le massif du flanc gauche, accès par galerie partant du petit côté nord-est de la cour centrale (accès particulier distinct des autres circulations, par raison de sécurité). Chambre des poudres voûtée de 8 mètres par 4 mètres environ avec locaux annexes réglementaires : vestibule, galerie enveloppe, chambre des lanternes, cheminées d'aération etc....

Locaux annexes. Les deux petits côtés de la cour centrale constituent, chacun, la façade d'une petite casemate, à usage probable de chambre d'officiers.

Latrines. Petite casemate donnant dans la cour centrale (partie Sud) et logée dans le mur en aile du passage voûté central.

Communications - se décomposent ainsi : gaine centrale tracée selon la capitale de l'ouvrage, elle part de l'entrée et aboutit à la quatrième casemate-logement, avec passage couvert sous traverse, débouchant latéralement, à droite et à gauche, dans les deux parties de la cour centrale. Cette gaine, voûtée en plein cintre et large de 3 mètres, comporte, à son origine, à partie de la porte de l'ouvrage, deux élargissements constituant deux vestibules successifs :

- Le premier fermé à l'extérieur, à l'origine, par une porte-grille à deux vantaux (disparue) constitue le logement de la partie arrière du pont-levis à bascule en-dessous. On y remarque, de part et d'autre du passage, les fossés de logement des contrepoids du pont-levis.

- Le deuxième est fermé par la porte principale de l'ouvrage et correspond au débattement des deux vantaux.

Le premier vestibule constitue une sorte de sas d'entrée, les manoeuvres de la porte-grille, de la porte pleine et du pont-levis étant indépendantes, le défenseur a ainsi tout le loisir de fractionner et "d'écluser" les arrivants et de s'assurer ainsi de leur identité ; il s'agit d'un dispositif de tradition très ancienne destiné à garantir contre les surprises ou les trahisons. Du deuxième vestibule (donc couvert par la porte et la grille), part, dans le mur de droite un petit escalier conduisant, par un retour, à un petit local voûté situé sous le premier vestibule et servant de chambre de manoeuvre du pont-levis ;

cet escalier se prolonge par un tronçon de corridor menant à une poterne à piétons débouchant à l'extérieur, au fond du fossé, et destinée à la sortie discrète de patrouille, de groupes de travailleurs etc.

Descentes de caponnières

- Deux galeries voûtées en plein-cintre, et larges de 1,5 mètre, en plan incliné partent des extrémités du couloir de fond de la caserne

et mènent aux deux caponnières du front de tête.

- Une galerie identique part de l'angle nord de la cour centrale et aboutit à la caponnière de gorge.

Sol de ces galeries : terre battue.

Couloir périphérique de la caserne

Cette galerie comporte deux branches latérales, voûtées en plein cintre et un couloir de fond, voûté en demi-berceau.

Elle enveloppe les casemates-logements qu'elle isole des murs terrassés, et sert à la circulation ainsi qu'à l'assainissement et à la ventilation des locaux. Du couloir de fond partent, aux deux extrémités, deux descentes de caponnière.

Au milieu, une cage d'escalier (l'escalier a disparu) conduit aux débouchés sur la superstructure permettant à l'infanterie de gagner les parapets à couvert. De plus, quatre conduits de cheminée verticaux, à embase en plan incliné, assurent l'aération et un éclairage réduit ; ces cheminées débouchent dans les plongées de parapet de la crête d'infanterie couronnant l'ouvrage.

Caponnières - doubles ou simples, elles sont uniformément constituées par :

Une chambre de tir par direction à battre, voûtée en voûte surbaissée à génératrices parallèles à l'escarpe.

Chaque chambre de tir à son mur de façade percé d'une meutrière de fusillade et d'observation du côté de l'escarpe, et d'une embrasure pour canon-revolver de 40 mm modèle 1879 (armement principal).

La galerie dite "descente de caponnière" aboutit dans cette chambre (cas des caponnières simples) ou dans le vestibule reliant les deux chambres (caponnières doubles).

Une galerie de fusillade périphérique, destinée à battre l'angle mort extérieur, et constituée par une alternance d'alvéoles voûtées (2 par caponnière simple - 3 pour la caponnière double) à génératrices perpendiculaires à l'escarpe (pour équilibrer la poussée de la voûte de la chambre de tir principal) et de passages à travers le ou les refends. Chaque alvéole comporte : des meutrières verticales, horizontales, des créneaux de pieds et des événements d'aération. Les créneaux sont destinés à agir sur la zone en angle mort résultant du principe même de flanquement monodirectionnel par caponnière.

Un fossé diamant périphérique.

Les façades des chambres de tir sont protégées contre les coups d'écharpe par des orillons.

Superstructures ; entièrement noyées sous des broussailles très denses elles sont constituées par les massifs de terre des masses courantes, talus et parapets.

L'élément essentiel en est la crête d'infanterie supérieure de l'ouvrage parallèle et concentrique au tracé de l'escarpe.

Cette crête comporte, à chaque angle, un petit pan coupé permettant de donner des feux suivant les bisse trices des angles du polygone ; elle est interrompue au milieu du front de gorge et du front de tête par le massif de la traverse de capitale.

Son accès se faisait : par deux émergences issues d'une pièce située au-dessus de la casemate-logement centrale et constituant le palier supérieur du grand escalier central venant du couloir de fond ; par des rampes obliques du talus bordant, côté gorge, la cour centrale.

Nota : il ne subsiste dans l'ouvrage ni mobilier, ni armement la plupart des huisseries ont disparu.

Matériaux constitutifs : maçonnerie courante : escarpes et contrescarpes ; schiste brun en opus incertum. Eléments de décoration : granite gris ou beige clair - parements des casernes et abris : grès appareillé.

- Batteries-annexes : consistent en deux batteries identiques construites à l'extérieur et à proximité immédiate du réduit, dans le prolongement du front de gorge, à droite et à gauche. Chacune comporte :

- Un épaulement rectiligne effectuant un léger retour oblique du côté opposé au réduit.

- Cinq plate-formes de pièces pour artillerie de petit ou moyen calibre sur affût de campagne (trois sur l'alignement droit - 2 sur le retour) séparées par des traverses en terre et une traverse creuse avec abri en maçonnerie pour le personnel et les munitions de consommation journalière. Les deux batteries disparaissent sous une végétation à peu près impénétrable.

- Batterie allemande : constituée par 4 casemates en béton armé, du type 669 pour canon de campagne, toutes semblables, (plan-type approuvé le 18 avril 1943) non terrassées et vides de tout élément. On sait que ce type de bloc était destiné à recevoir indifféremment, 26 types de canons de calibre allant du 75 au 155 - avec un champ de tir de 60° et une protection type "B".

CONCLUSION

Ouvrage intéressant, représentatif de son époque, mais qui, du fait de son organisation en ouvrage terrestre, peut apparaître comme une anomalie en cette région. Malheureusement, l'extrême densité de la végétation qui le recouvre et l'entoure empêche d'en apprécier les volumes.

Annexe 2

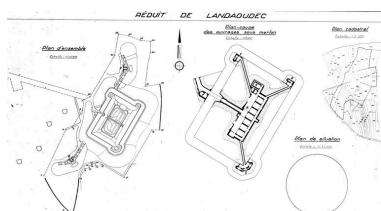
Une artillerie en pleine mutation

Le chargement par la culasse (testé en 1859) et l'utilisation d'acier trempé permettent de mettre au point en 1875 le canon Lahitolle de 95 mm adopté dans l'artillerie française. Le **système de Bange** (1877-1889) complète ce premier canon "moderne" avec sept modèles de canons (de 80 à 155 mm), deux mortiers rayés de siège (de 240 et 270 mm) et un canon de côte de 240 mm. Les progrès en balistique sont considérables : l'obus d'un canon de 155 mm long atteint une cible à 9 km à une vitesse de 500 m/s. L'obus-torpille (en référence aux torpilles marines *Whitehead*) est en acier. La poudre noire est remplacée par des explosifs chimiques beaucoup plus puissants : poudre B dite poudre sans fumée (mélange coton-poudre gélatinisé inventé en 1884) puis mélinite (1885), qui rendent les forts de Séré de Rivières obsolètes ; c'est la crise dite de l'obus-torpille.

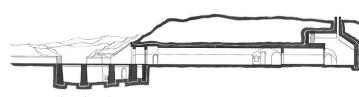
Le **fort Saint-Michel** à Ouessant, construit de 1902 à 1906, utilisant du béton et des cuirassements, est adapté à cette nouvelle puissance de feu. Afin d'éviter d'être embossé depuis le large, le **fort de Crozon** voit ses batteries externalisées (batteries pouvant tirer respectivement vers l'anse de Dinan, Morgat et le carrefour de Tal-ar-Groaz). Le **fort de Villey-le-Sec** dans le camp retranché de Toul est le seul où l'on peut de nos jours admirer un coffre de contrescarpe équipé d'un canon-révolver et d'un canon de "12 / culasse" (sont également visibles une tourelle pour 2 canons de 75 mm, une tourelle mitrailleuse et une tourelle Mougin composée de 2 pièces de 155 mm).

(Guillaume Léguillier in *Les fortifications de la rade de Brest : défense d'une ville-arsenal*, 2011)

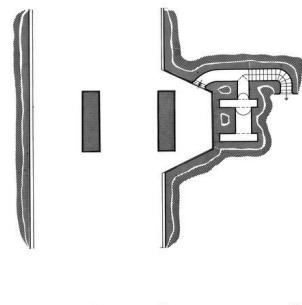
Illustrations



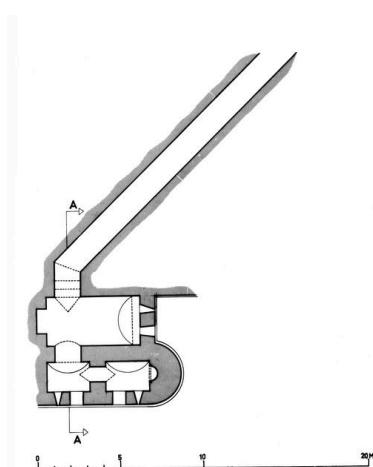
Plan d'ensemble au 1/2500 du réduit de Landaoudec, Crozon
Repro. Rozenn Micault,
Autr. Coignat Autret
IVR53_19872900157P



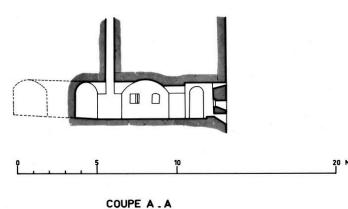
Coupé dans l'axe de la porte du réduit de Landaoudec, Crozon (Lecoq)
Repro. Guy Artur, Repro.
Norbert Lambert, Phot. Auteur inconnu, Autr. Coignat Autret
IVR53_19872900160P



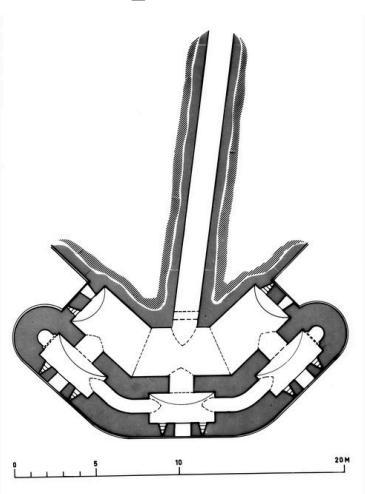
Plan, détail du réduit de Landaoudec, Crozon (Lecoq)
Repro. Guy Artur, Repro.
Norbert Lambert, Phot. Auteur inconnu, Autr. Coignat Autret
IVR53_19872900159P



Plan, détail du réduit de Landaoudec, Crozon (Lecoq)
Repro. Guy Artur, Repro.
Norbert Lambert, Phot. Auteur inconnu, Autr. Coignat Autret



Coupé A-A, détail du réduit de Landaoudec, Crozon (Lecoq)
Repro. Guy Artur, Repro.
Norbert Lambert, Phot. Auteur inconnu, Autr. Coignat Autret
IVR53_19872900128P



Plan, détail du réduit de Landaoudec, Crozon (Lecoq)

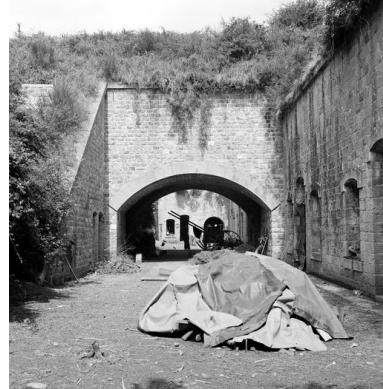
IVR53_19872900127P



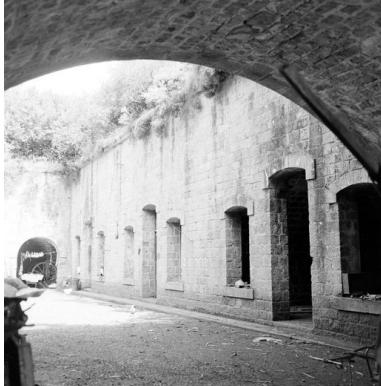
Vue du réduit de Landaoudec en 1969 : porte monumentale 1885
REDUIT DE LANDAOUDEC 1887
Phot. Guy Artur
IVR53_19692900061X



Vue du réduit de Landaoudec en 1969 : fossé sec et caponnière de gorge depuis le pont dormant
Phot. Guy Artur
IVR53_19692900062X



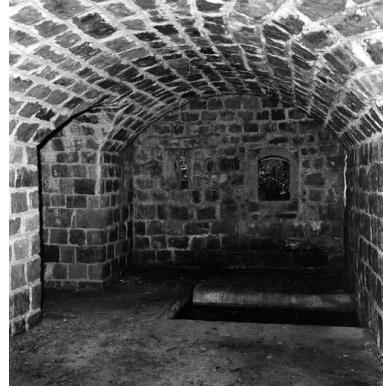
Vue du réduit de Landaoudec en 1969 : cour centrale et passage couvert. A droite : façade des casernes casematées
Phot. Guy Artur
IVR53_19692900063X



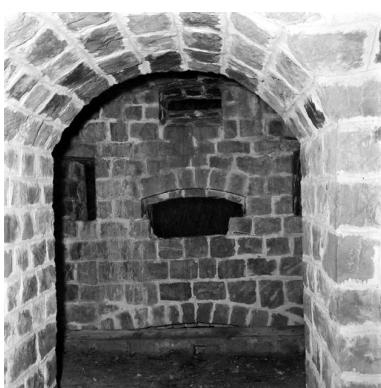
Vue du réduit de Landaoudec en 1969 : cour centrale depuis le passage couvert. A droite : façade des casernes casematées
Phot. Guy Artur
IVR53_19692900067X



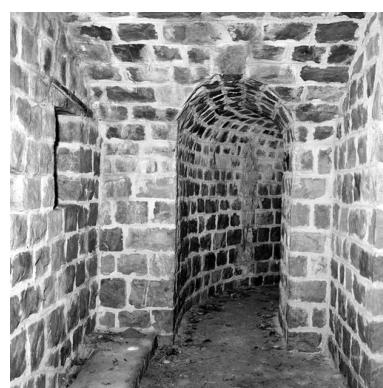
Vue du réduit de Landaoudec en 1969 : extrémité gauche de la cour centrale
Phot. Guy Artur
IVR53_19692900066X



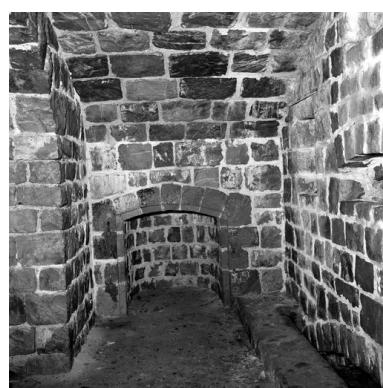
Vue du réduit de Landaoudec en 1969 : caponnière, chambre de tir. A droite : créneau du canon-révolver, à gauche : créneau de fusillade
Phot. Guy Artur
IVR53_19692900068X



Vue du réduit de Landaoudec en 1969 : caponnière, galerie envelope depuis le berceau central. Crénau de fusillade avec son évent d'aération
Phot. Guy Artur



Vue du réduit de Landaoudec en 1969 : caponnière, galerie envelope depuis le berceau central. Crénau de fusillade
Phot. Guy Artur



Vue du réduit de Landaoudec en 1969 : caponnière, extrémité gauche de la galerie envelope
Phot. Guy Artur
IVR53_19692900059X

IVR53_19692900057X



Vue du réduit de Landaoudec en 1969 : cheminée d'aération du couloir du fond des casemates logements

Phot. Guy Artur

IVR53_19692900060X

IVR53_19692900058X

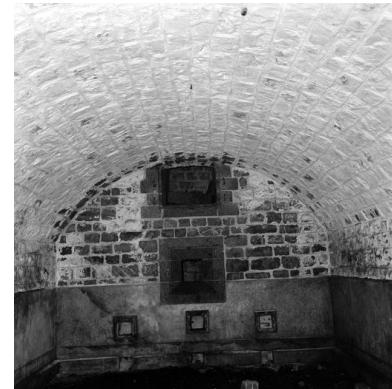


Vue du réduit de Landaoudec en 1969 : vestibule du magasin à poudre.

A gauche : entrée de la chambre des poudres, au centre : départ de la galerie enveloppe, à droite : logement de lanterne dit créneau de lanterne

Phot. Guy Artur

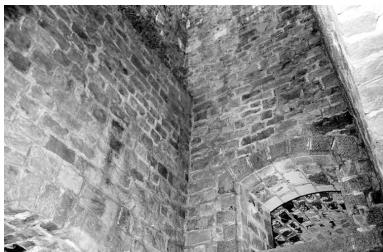
IVR53_19692900065X



Vue du réduit de Landaoudec en 1969 : intérieur du magasin à poudre. Au fond : logements de lanterne dit créneaux de lanterne

Phot. Guy Artur

IVR53_19692900069X



Vue du réduit de Landaoudec en 1969 : cage d'escalier

Phot. Guy Artur

IVR53_19692900371Z



Vue du réduit de Landaoudec en 1969 : cage d'escalier

Phot. Guy Artur

IVR53_19692900370Z



Vue aérienne du réduit de Landaoudec en 1971 : à droite, caponnière double ; au centre, le réduit : cour centrale coupée par la traverse en capitale ; à l'extrême gauche : abri-traverse d'une batterie annexe

Phot. Guy Artur, Phot.

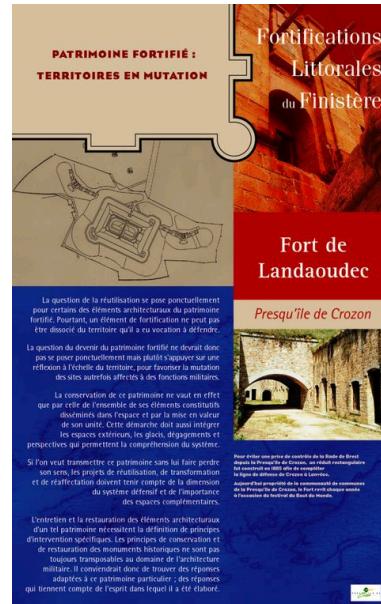
Norbert Lambart

IVR53_19712900554P



Vue aérienne du réduit de Landaoudec prise dans l'axe du fossé du front de tête
Phot. Guy Artur, Phot.
Norbert Lambert

IVR53_19712900555P



Patrimoine fortifié : territoires en mutation, le réduit de Landaoudec en Presqu'île de Crozon
Repro. Guillaume Lécuillier
IVR53_20042903518NUCA

Dossiers liés

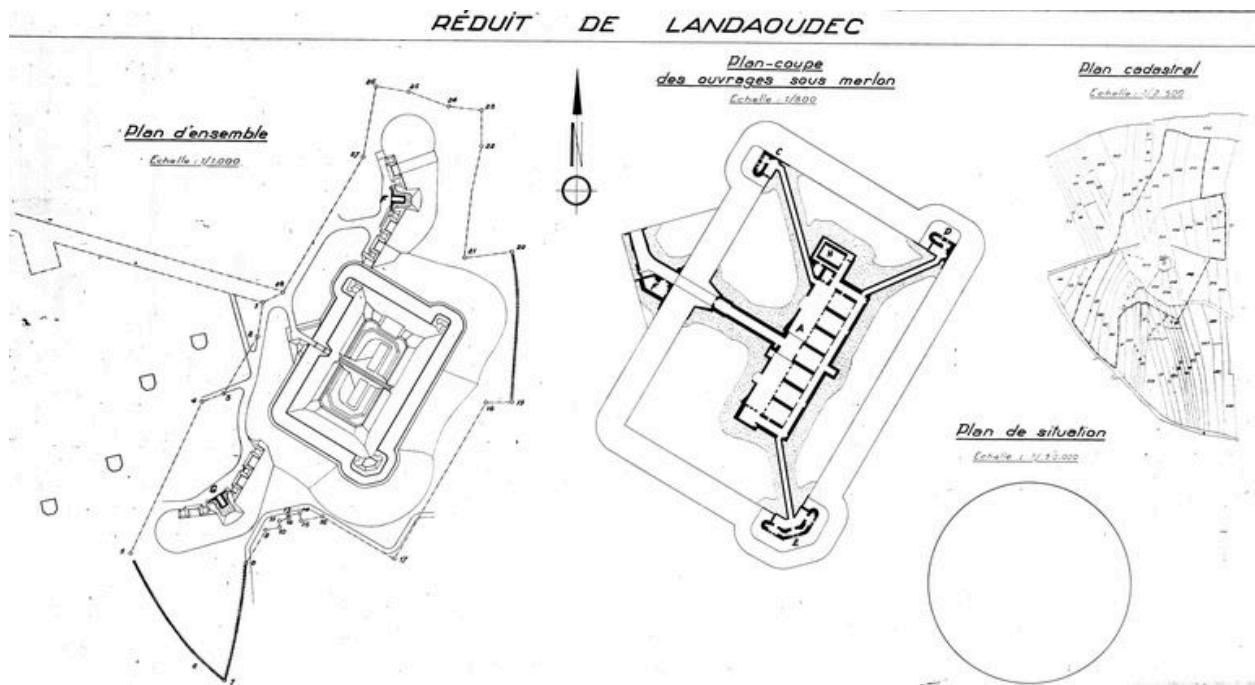
Oeuvre(s) contenue(s) :

Oeuvre(s) en rapport :

Vestibule et rade de Brest : ensemble fortifié (19e siècle) (IA29001846) Bretagne, Finistère, Brest
Batterie lourde (4 canons de 15,5 cm sous casemates 669) (Cr 23) (2 / A.R. 343), Landaoudec (Crozon) (IA29001549)
Bretagne, Finistère, Crozon, Landaoudec
Fort de Crozon (Cr 19) (Crozon) (IA29001546) Bretagne, Finistère, Crozon, Fort de Crozon

Auteur(s) du dossier : Guillaume Lécuillier

Copyright(s) : (c) Association Pour l'Inventaire de Bretagne ; (c) Région Bretagne



Plan d'ensemble au 1/2500 du réduit de Landaoudec, Crozon

IVR53_19872900157P

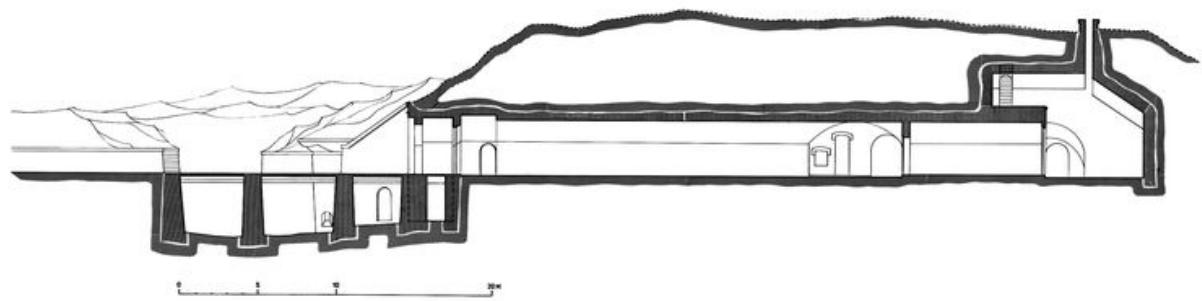
Auteur de l'illustration (reproduction) : Rozenn Micault

Auteur du document reproduit : Coignat Autret

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Coupe dans l'axe de la porte du réduit de Landaoudec, Crozon (Lecoq)

IVR53_19872900160P

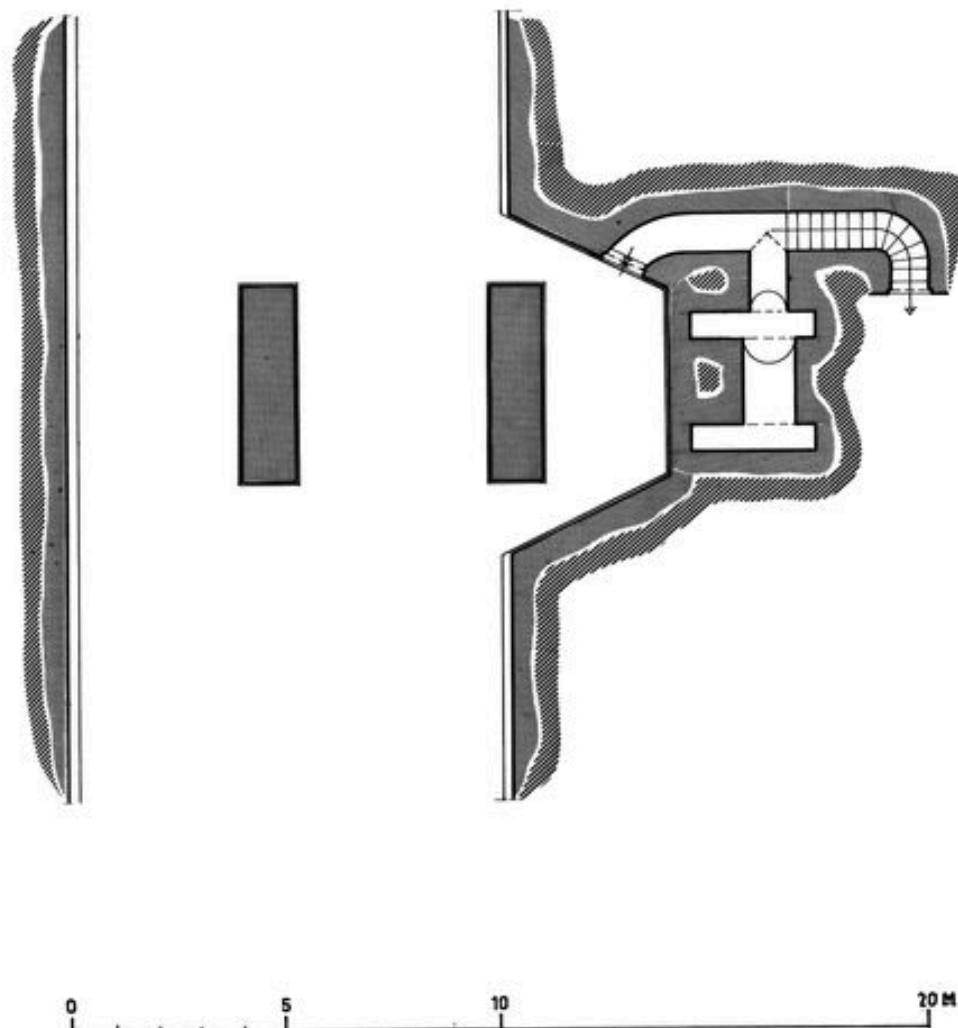
Auteur de l'illustration (reproduction) : Guy Artur, Auteur de l'illustration (reproduction) : Norbert Lambart, Auteur de l'illustration : Auteur inconnu

Auteur du document reproduit : Coignat Autret

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan, détail du réduit de Landaoudec, Crozon (Lecoq)

IVR53_19872900159P

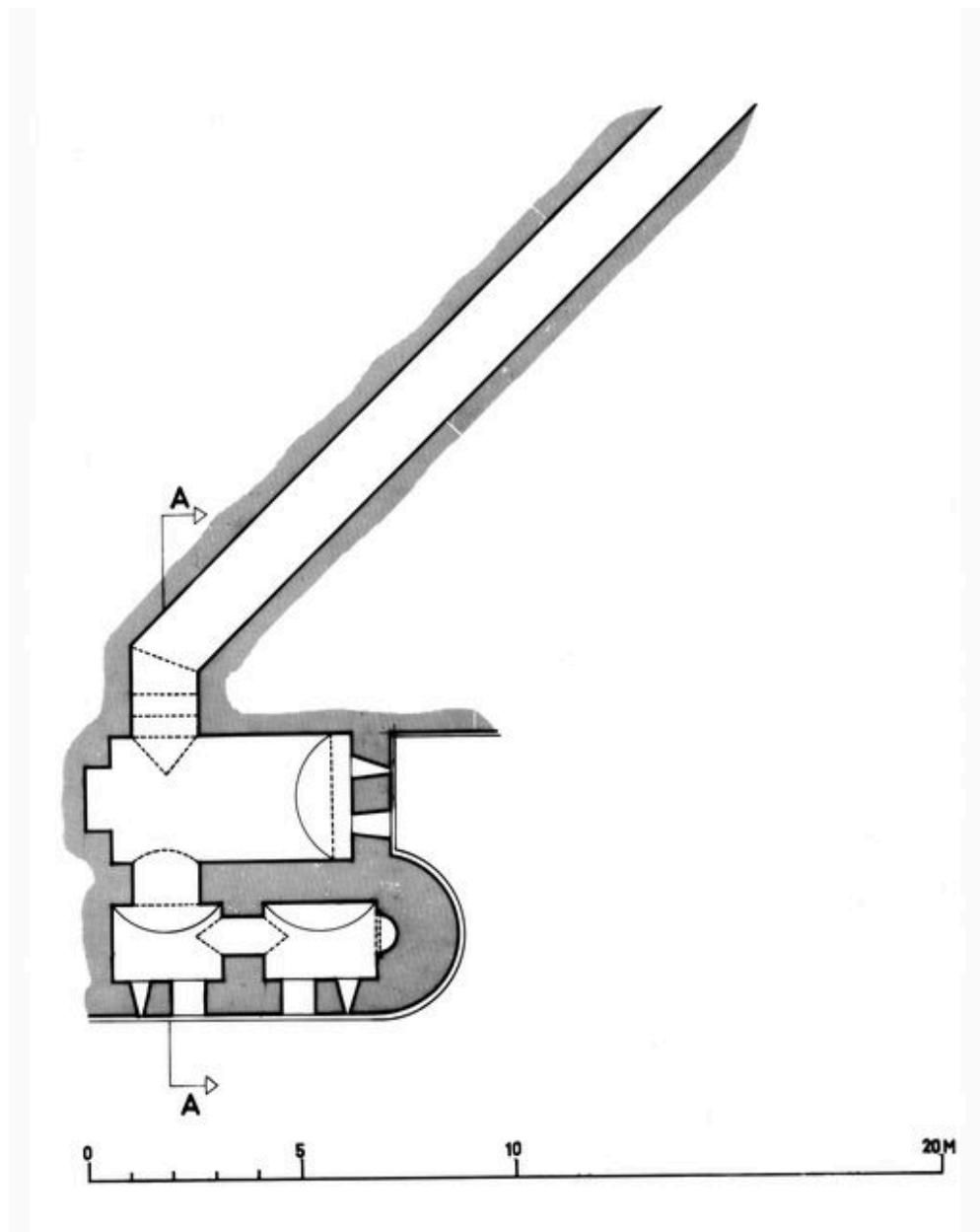
Auteur de l'illustration (reproduction) : Guy Artur, Auteur de l'illustration (reproduction) : Norbert Lambart, Auteur de l'illustration : Auteur inconnu

Auteur du document reproduit : Coignat Autret

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan, détail du réduit de Landaoudec, Crozon (Lecoq)

IVR53_19872900127P

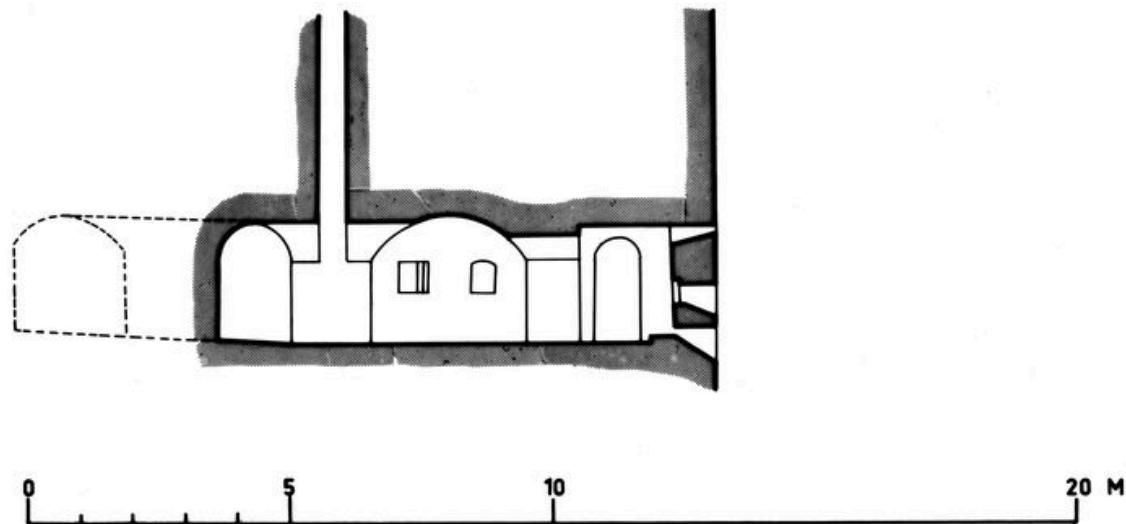
Auteur de l'illustration (reproduction) : Guy Artur, Auteur de l'illustration (reproduction) : Norbert Lambert, Auteur de l'illustration : Auteur inconnu

Auteur du document reproduit : Coignat Autret

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Coupe A-A, détail du réduit de Landaoudec, Crozon (Lecoq)

IVR53_19872900128P

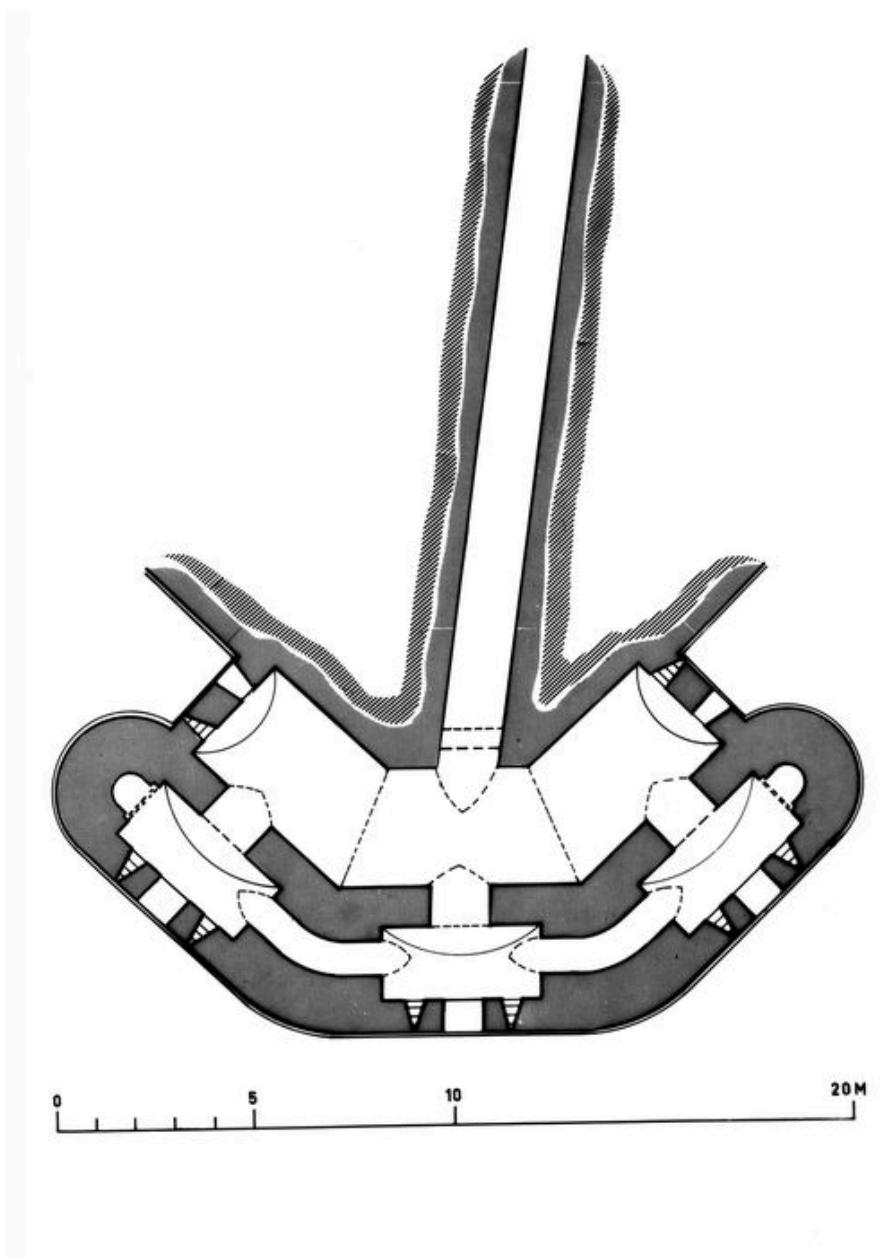
Auteur de l'illustration (reproduction) : Guy Artur, Auteur de l'illustration (reproduction) : Norbert Lambart, Auteur de l'illustration : Auteur inconnu

Auteur du document reproduit : Coignat Autret

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan, détail du réduit de Landaoudec, Crozon (Lecoq)

IVR53_19872900129P

Auteur de l'illustration (reproduction) : Guy Artur, Auteur de l'illustration (reproduction) : Norbert Lambart, Auteur de l'illustration : Auteur inconnu

Auteur du document reproduit : Coignat Autret

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du réduit de Landaoudec en 1969 : porte monumentale 1885 REDUIT DE LANDAOUDEC 1887

IVR53_19692900061X

Auteur de l'illustration : Guy Artur

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du réduit de Landaoudec en 1969 : fossé sec et caponnière de gorge depuis le pont dormant

IVR53_19692900062X

Auteur de l'illustration : Guy Artur

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du réduit de Landaoudec en 1969 : cour centrale et passage couvert. A droite : façade des casernes casematées

IVR53_19692900063X

Auteur de l'illustration : Guy Artur

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



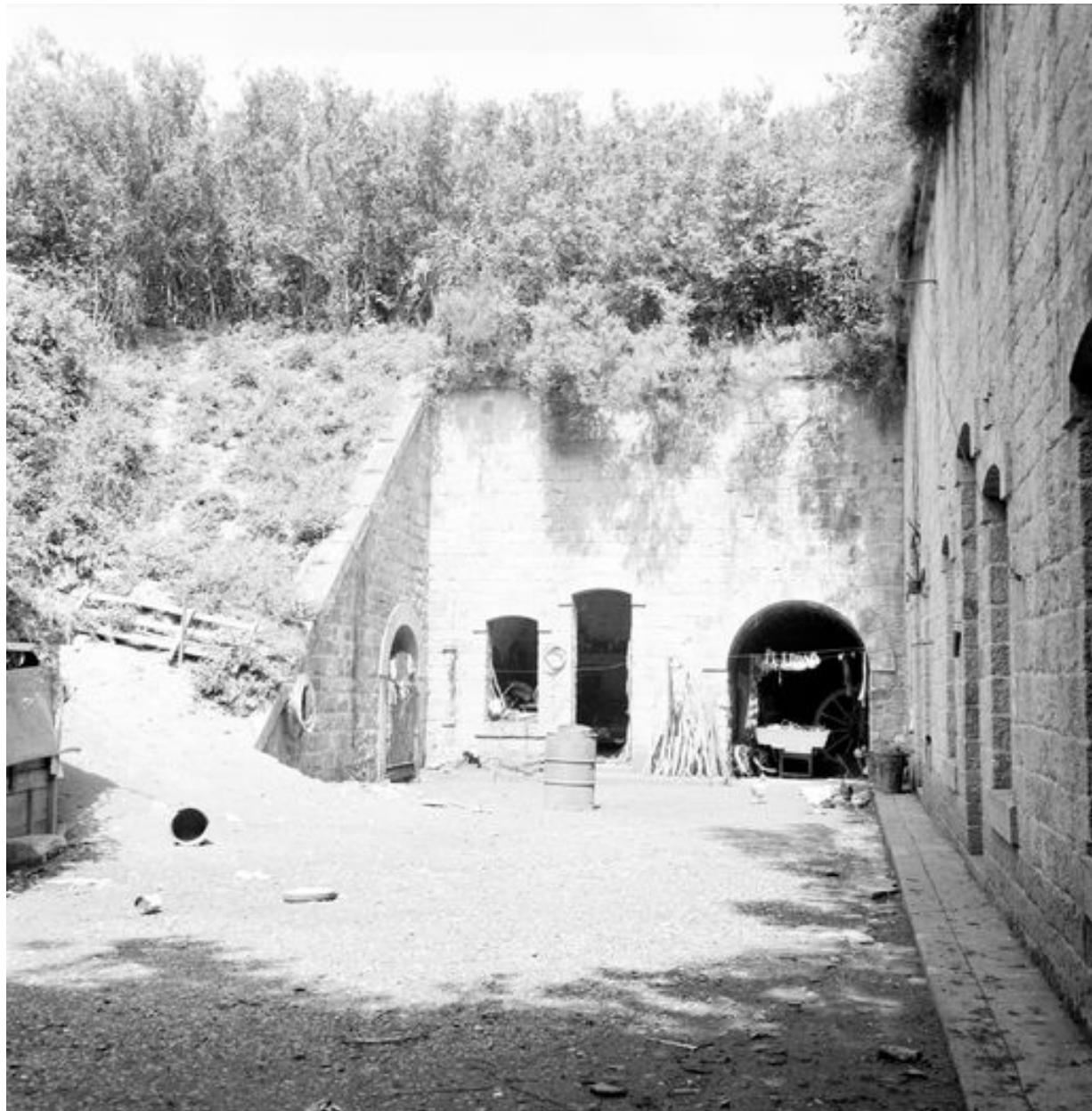
Vue du réduit de Landaoudec en 1969 : cour centrale depuis le passage couvert. A droite : façade des casernes casematées

IVR53_19692900067X

Auteur de l'illustration : Guy Artur

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



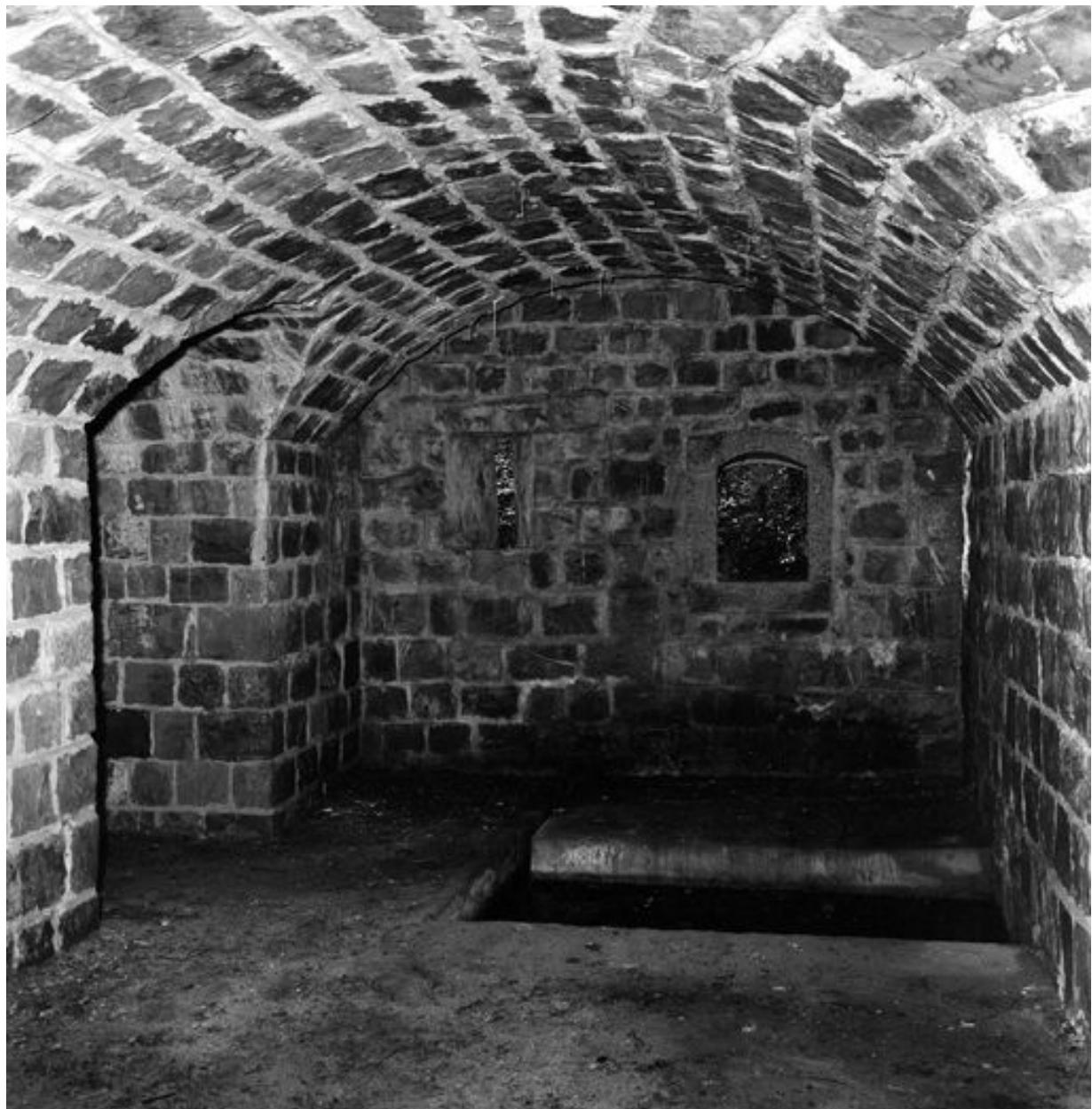
Vue du réduit de Landaoudec en 1969 : extrémité gauche de la cour centrale

IVR53_19692900066X

Auteur de l'illustration : Guy Artur

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



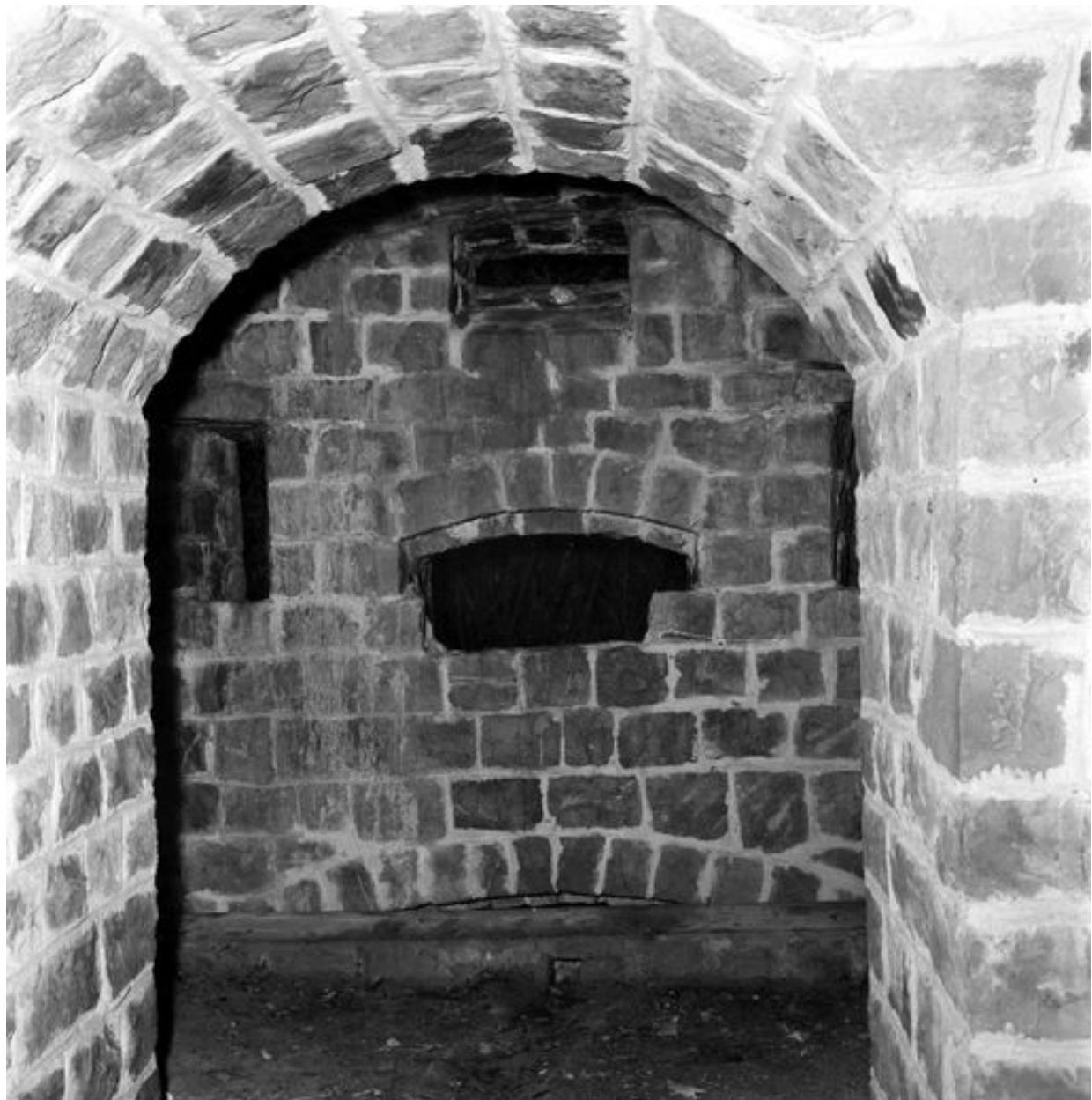
Vue du réduit de Landaoudec en 1969 : caponnière, chambre de tir. A droite : créneau du canon-révolver, à gauche : créneau de fusillade

IVR53_19692900068X

Auteur de l'illustration : Guy Artur

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



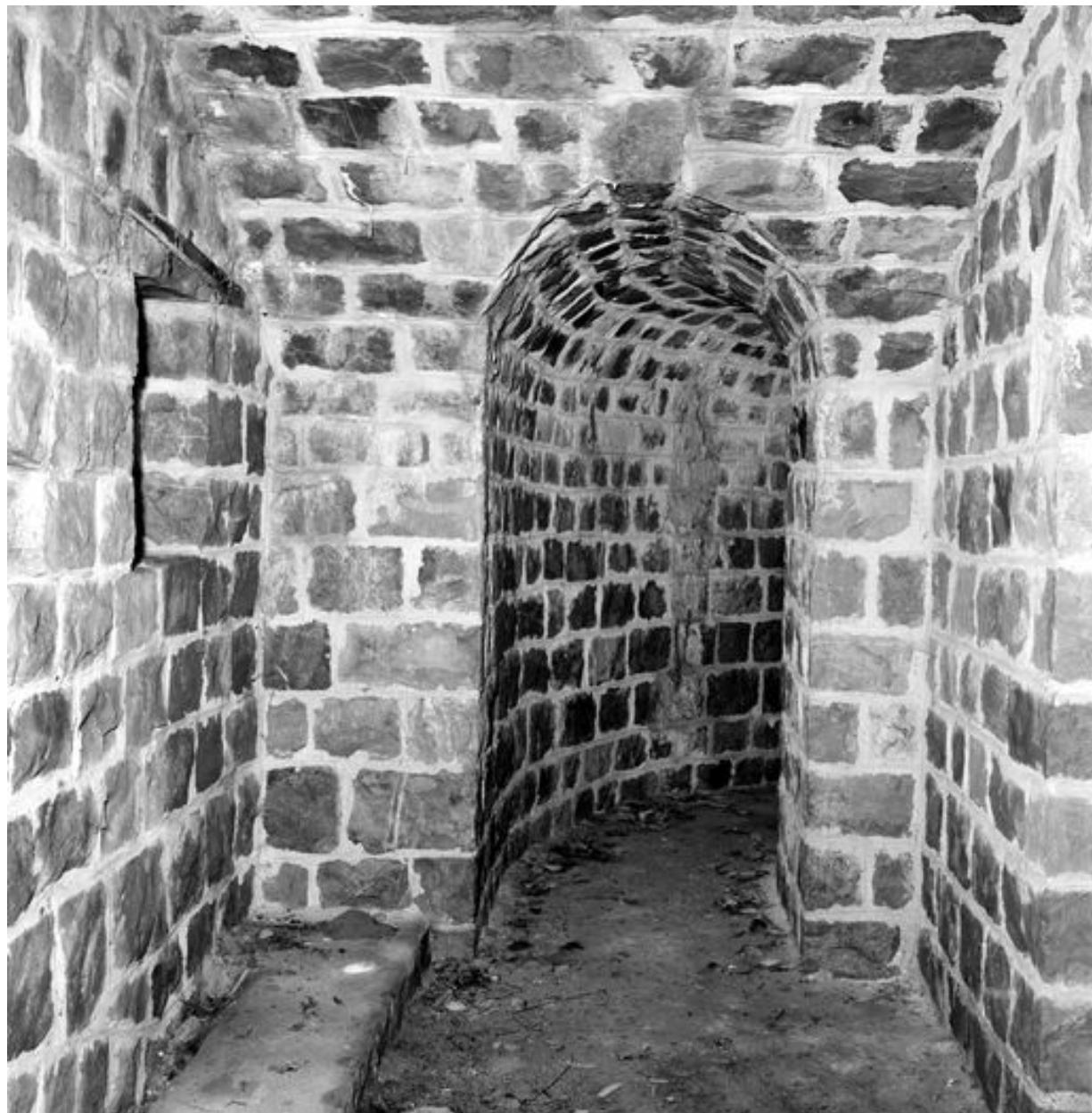
Vue du réduit de Landaoudec en 1969 : caponnière, galerie enveloppe depuis le berceau central. Crâneau de fusillade avec son évent d'aération

IVR53_19692900057X

Auteur de l'illustration : Guy Artur

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



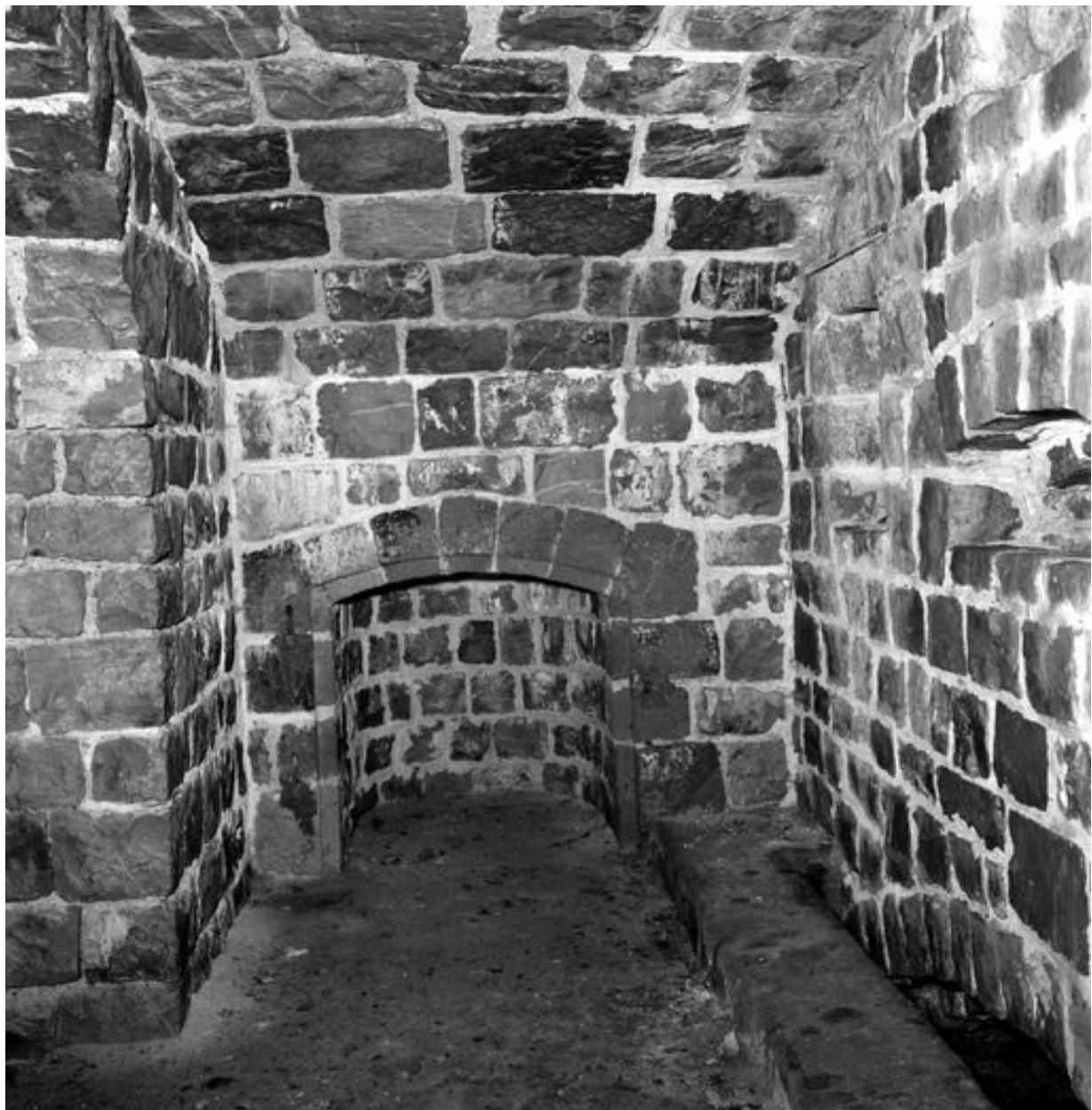
Vue du réduit de Landaoudec en 1969 : caponnière, galerie enveloppe depuis le berceau central. Crâneau de fusillade

IVR53_19692900058X

Auteur de l'illustration : Guy Artur

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du réduit de Landaoudec en 1969 : caponnière, extrémité gauche de la galerie enveloppe

IVR53_19692900059X

Auteur de l'illustration : Guy Artur

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du réduit de Landaoudec en 1969 : cheminée d'aération du couloir du fond des casemates logements

IVR53_19692900060X

Auteur de l'illustration : Guy Artur

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



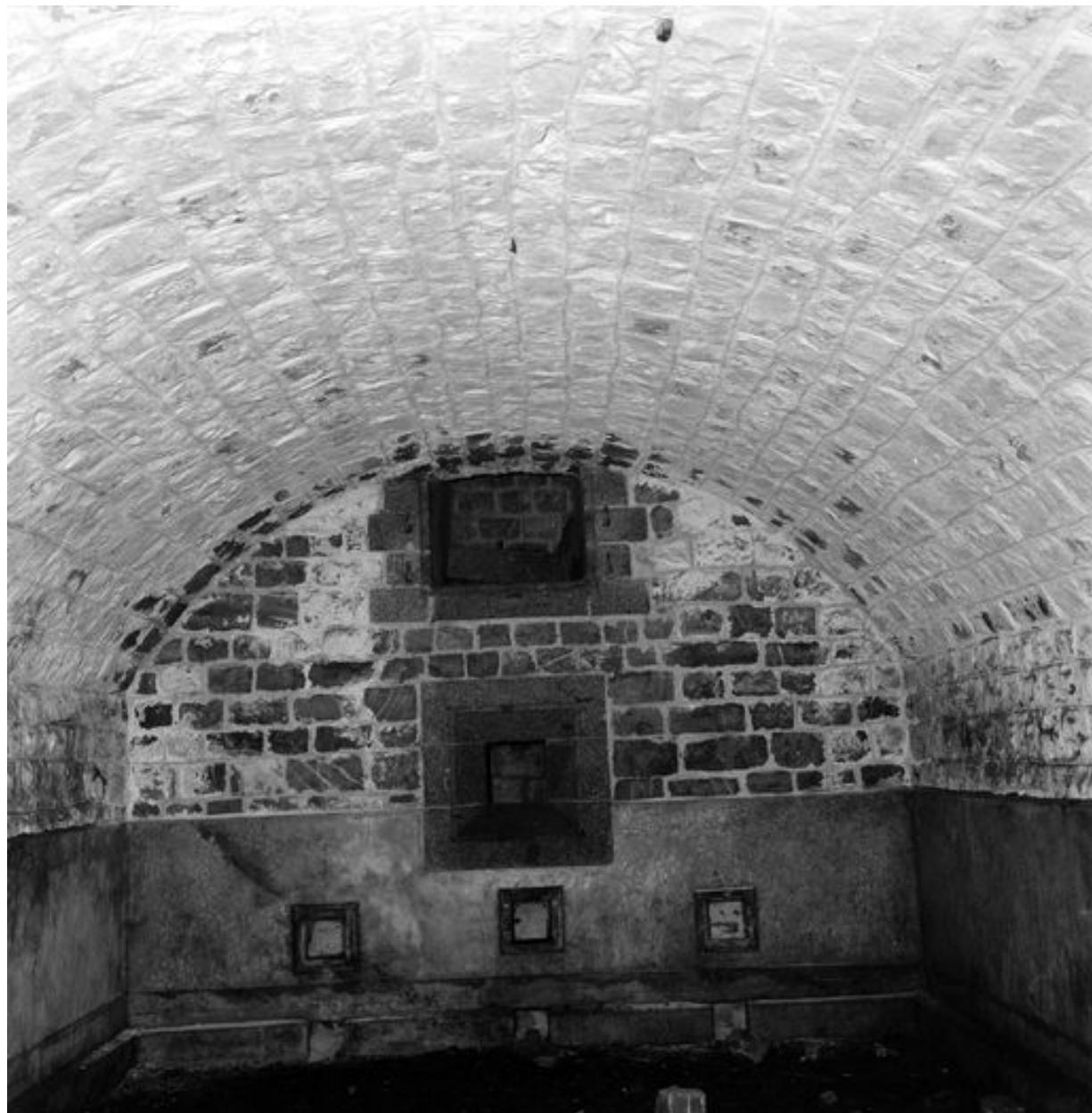
Vue du réduit de Landaoudec en 1969 : vestibule du magasin à poudre. A gauche : entrée de la chambre des poudres, au centre : départ de la galerie enveloppe, à droite : logement de lanterne dit créneau de lanterne

IVR53_19692900065X

Auteur de l'illustration : Guy Artur

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



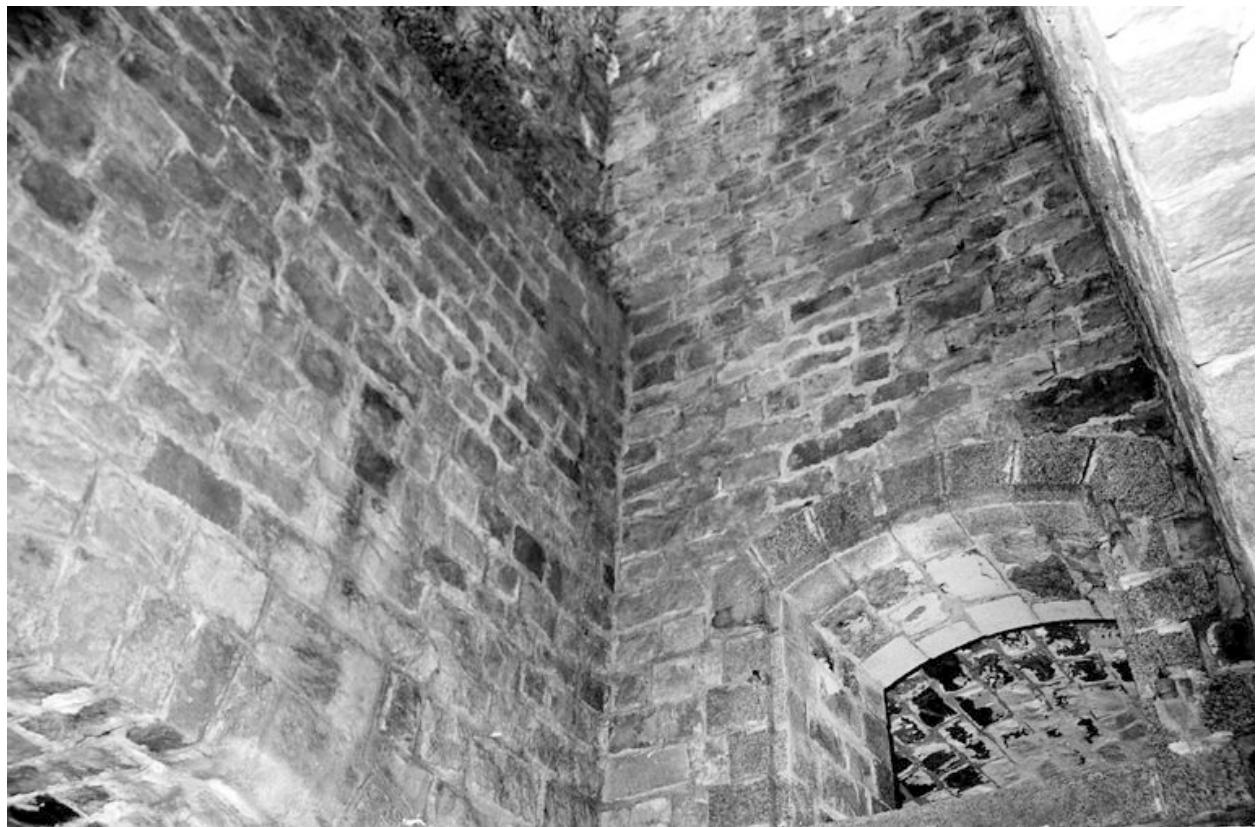
Vue du réduit de Landaoudec en 1969 : intérieur du magasin à poudre. Au fond : logements de lanterne dit créneaux de lanterne

IVR53_19692900069X

Auteur de l'illustration : Guy Artur

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



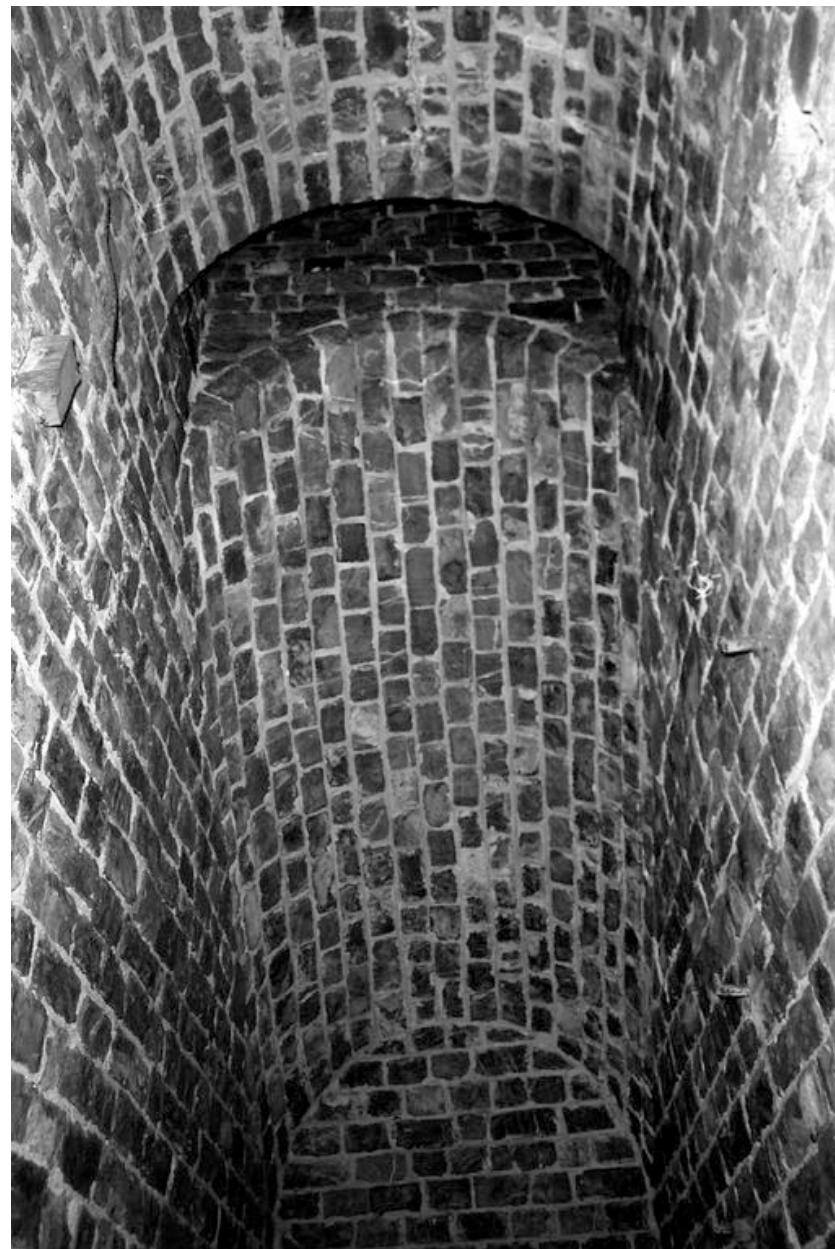
Vue du réduit de Landaoudec en 1969 : cage d'escalier

IVR53_19692900371Z

Auteur de l'illustration : Guy Artur

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du réduit de Landaoudec en 1969 : cage d'escalier

IVR53_19692900370Z

Auteur de l'illustration : Guy Artur

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue aérienne du réduit de Landaoudec en 1971 : à droite, caponnière double ; au centre, le réduit : cour centrale coupée par la traverse en capitale ; à l'extrême gauche : abri-traverse d'une batterie annexe

IVR53_19712900554P

Auteur de l'illustration : Guy Artur, Auteur de l'illustration : Norbert Lambert

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



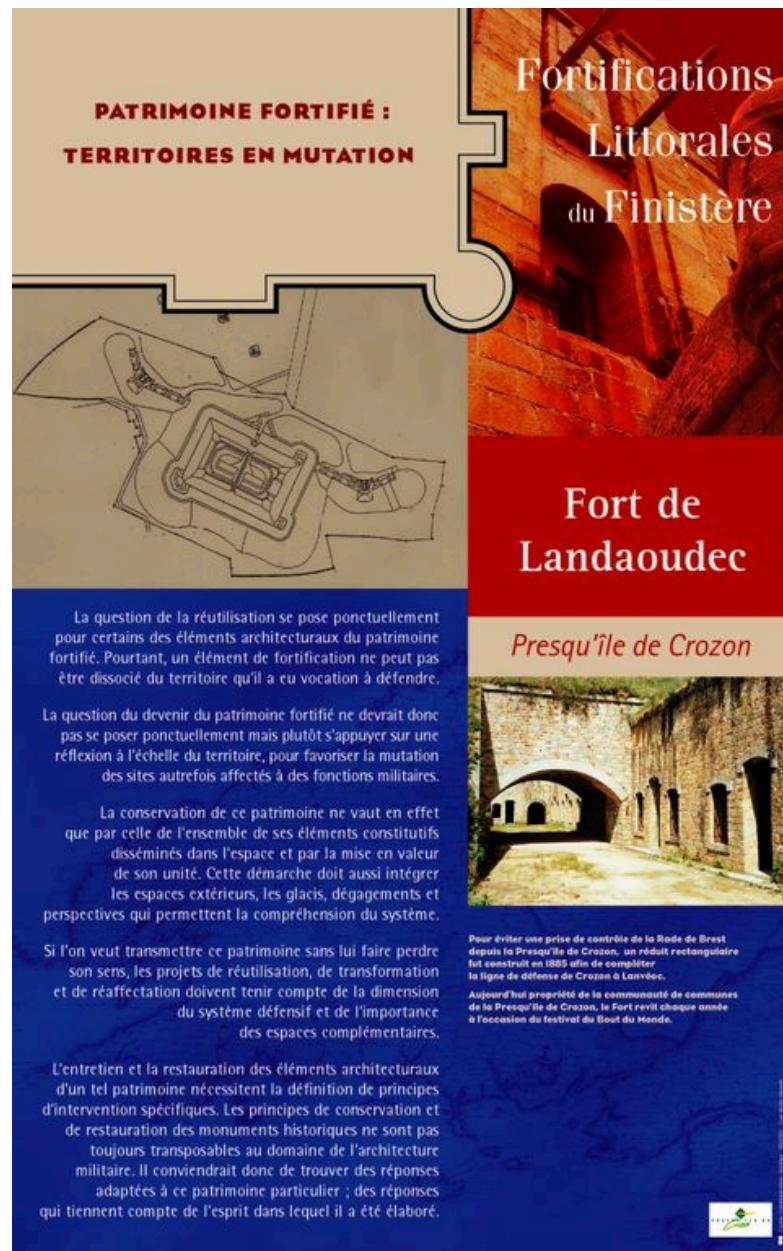
Vue aérienne du réduit de Landaoudec prise dans l'axe du fossé du front de tête

IVR53_19712900555P

Auteur de l'illustration : Guy Artur, Auteur de l'illustration : Norbert Lambert

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Patrimoine fortifié : territoires en mutation, le réduit de Landaoudec en Presqu'île de Crozon

IVR53_20042903518NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Guillaume Léguillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation